



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES  
Séance du 20 décembre 2023 à 19h00**

1 place de la Mairie  
81290 VIVIERS-LÈS-MONTAGNES

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 17

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 15/12/2023

Date d'affichage : 15/12/2023

L'an deux mille vingt et trois et le vingt décembre à 19h00, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNE, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

**Présents :** Mesdames Sylvie CALAS, Marie-Rose LADOWITCH, Arlette GLORIA, Isabelle DE VIVIES, Françoise BARBERI, Christelle COURTOIS-SABARTHES, Maud FLAMANT et Marie-France ALRIC  
Et Messieurs Alain VEUILLET, Paul SALVAN, Jean-Michel MAUREL, Rodolphe DUCAMP, François MONTAGNE, Daniel MONTAGNE, Frédéric MAIXANDEAU, Claudian BRUN, M. Manuel GONCALVES

**Excusés :** Mme Pascale PRADES pouvoir à M. Alain VEUILLET, Mme Myriam MADAULE pouvoir à M. Manuel GONCALVES

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-France ALRIC

La séance débute à 19h07 sous la présidence de M. Alain VEUILLET

M. le maire annonce que si des questions arrivent pendant la séance, une réponse leur sera apportée lors du prochain conseil municipal.

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT. M. le maire propose de voter à main levée

Pour : 19                      Contre : 0                      Abstention : 0

**Objet de la délibération : SUPPRESSION DE DEUX POSTES DANS LE TABLEAU DES EFFECTIFS**

M. le maire, comme annoncer à la séance du 29 juin dernier, il convient de supprimer deux postes dans le tableau des effectifs.

- Le poste d'adjoint Territorial Patrimoine 1<sup>ère</sup> classe : qui était occupé par un agent qui a été muté
- Le poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe : qui était occupé par un agent qui est parti à la

retraite.

Il annonce que cette demande de suppression a été faite en juillet dernier auprès du Comité Social Territorial (CST) du centre de gestion du Tarn.

En date du 19/10/2023 et du 9/11/2023 le CST a rendu un avis favorable sur la suppression des deux postes dans le tableau des effectifs.

M. le Maire rappelle que les emplois concernant la suppression de ces deux postes, ont donné lieu à deux recrutements sur d'autre poste présent dans le tableau des effectifs communaux.

Pour : 19                      Contre : 0                      Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Alain VEUILLET

La secrétaire de séance  
Marie-France ALRIC

